

Rapport sur les mesures en place

POUR COMBATTRE L'ESCLAVAGE MODERNE CHEZ EBC



1. INTRODUCTION

Le présent rapport vise à décrire les mesure et actions, prises et envisagées par EBC¹, afin de lutter contre l'esclavage moderne. L'esclavage moderne est un concept large qui comprend non seulement le travail forcé et le travail des enfants, directement ou dans les chaînes d'approvisionnement, mais aussi le trafic humain, le travail sous la contrainte ou la menace, le fait de restreindre la liberté de mouvement d'une personne, par exemple le fait pour un employeur de retenir un passeport ou des documents officiels, ou que l'accès à certains droits fondamentaux soient assujettis à une prestation quelconque. Ces exemples sont non limitatifs.

L'esclavage moderne est directement contraire aux valeurs chères à EBC. Conséquemment, EBC est fermement engagée à éradiquer toutes les formes et expressions de l'esclavage moderne dans ses projets, chez ses clients, sous-traitants et fournisseurs, et preneurs d'intérêts directs et indirects des projets d'EBC.

Le présent rapport est produit conformément à la *Loi sur le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* L.C. 2023, ch.9. (la « **Loi** ») et vise l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2023.

Bien que GLR inc. est une entreprise bien établie qui bénéficie d'une grande envergure d'affaires, ce rapport s'applique aussi à l'ensemble de ses activités. Il en est de même pour plusieurs autres entités actives sous la gouverne d'EBC.

Précisément, le présent rapport est un rapport conjoint visant également des entités soeurs, des filiales et des partenariats sur lesquels EBC non seulement exerce un contrôle mais a aussi la charge de mettre en place des systèmes de suivis administratifs et les procédures de tous les types, dont la conformité éthique et légale. Ces entités sont les suivantes :

- EBC¹
- G.L.R. Inc.
- Northec construction inc.
- EBC-SM (Nunavut) s.e.n.c.
- EBC-SM (Grise Fiord) s.e.n.c.
- EBC-Longer s.e.p.
- EBC Bessac Canada (FSPSTT) JV
- EBC Bessac (FSPSTT) JV
- C.E.R. - Projet Apuiat s.e.p.
- EBC-Mobilité s.e.c.
- 9311-3645 Québec inc.
- EBC-SM (Puvirnituk) s.e.p.
- Construction Énergie Renouvelable inc.
- Construction Énergie Renouvelable s.e.n.c.
- Société en commandite NEB, 9291-5883 Québec inc.
- EBC-Buttcon (Joint Venture) Partners
- Groupe Héritage Île-d'Orléans s.e.n.c.
- Construction Second'Ère s.e.n.c.
- BROCCOLINI+EBC TSI S.E.P.

Pour les fins du présent rapport, le terme « **EBC** » comprend toute et chacune de ces entités.

¹ EBC inc. est une société par actions privée dûment constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, L.R.Q. s-311.

2. LA FIBRE D'EBC

EBC est une entreprise familiale fondée en 1968 par Fernand Houle et son frère Germain. Leurs valeurs fondamentales étaient le travail bien fait, le respect et l'intégrité.

GLR a quant à elle été fondée en 1970 et a joint le groupe EBC en 1984.

Aujourd'hui, EBC est guidée par une mission, une vision et des valeurs inspirées de ces mêmes valeurs fondamentales, tout en étant renouvelées et bien ancrées dans les réalités du monde moderne, dont celle moins reluisante de l'exploitation et de l'esclavage moderne.

NOTRE MISSION

Leader canadien en construction, EBC œuvre dans les secteurs du bâtiment, des travaux civils et des mines. En collaboration avec ses partenaires d'affaires, EBC réalise avec succès des projets de qualité, à la fois ambitieux et diversifiés, en appliquant les plus hauts standards de sécurité, tout en privilégiant la satisfaction de ses clients.

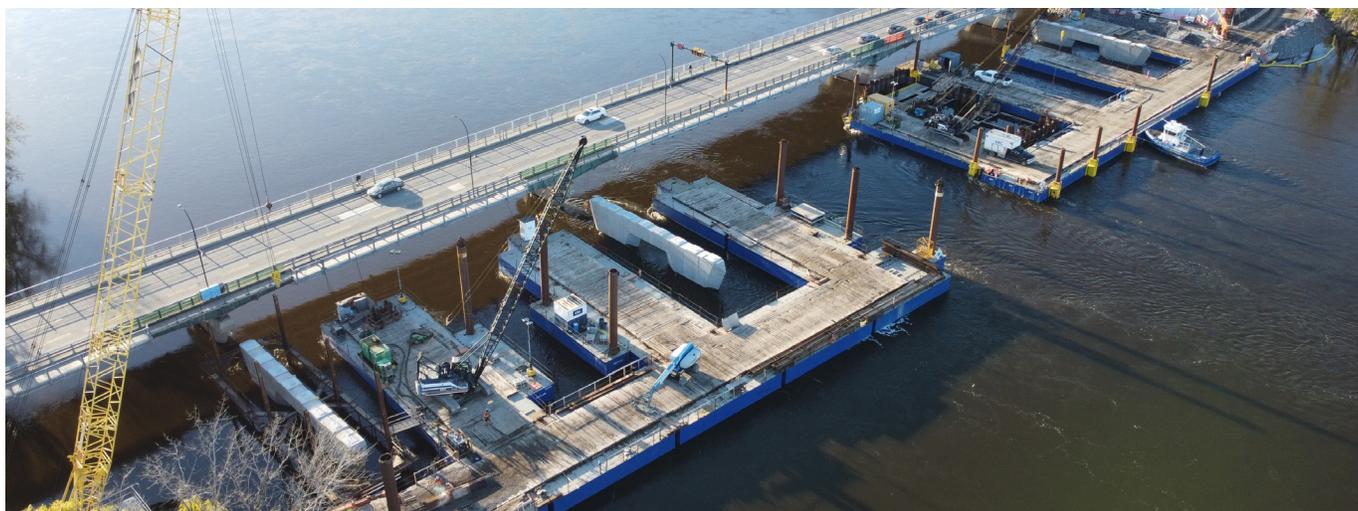
NOTRE VISION

Développer notre position de chef de file canadien dans la réalisation de projets de construction, tout **en conservant nos valeurs humaines** et en nous assurant de **bâtir l'avenir de façon responsable, durable et équitable**.

NOS VALEURS

SÉCURITÉ | RESPECT | EXPERTISE | TRAVAIL D'ÉQUIPE | INTÉGRITÉ | SUCCÈS

Notre direction et nos équipes incarnent ces valeurs dans leur travail au quotidien.



3. EBC ET SES ACTIVITÉS

Avec un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de dollars, EBC se place parmi les plus grandes compagnies de construction au Canada. Notre équipe compte quelque 1600 employés et sept bureaux : Québec, Montréal, Brossard, Ottawa, Mississauga, Timmins et Vancouver.

EBC agit à titre d'entrepreneur général de construction pour des projets majeurs d'infrastructures ou de bâtiments complexes, privés ou publics. Les activités d'EBC sont pancanadiennes, se déplaçant d'une province et d'un territoire à un autre afin de rencontrer les besoins de ses clients en matière de construction d'infrastructure.

Les activités d'EBC se séparent entre trois principaux secteurs :

- **Bâtiment** : Notre division bâtiment se démarque par la qualité de ses travaux dans d'innombrables projets de construction. Qu'ils soient en mode traditionnel, gérance, clé en main, construction-conception ou PPP, nous œuvrons avec la même rigueur pour dépasser les attentes de nos clients.
- **Civil** : À travers le Canada, EBC déploie son savoir-faire pour la réalisation de projets d'infrastructures, tels que la construction ou la réfection de ponts, routes et autoroutes, tunnels, quais ou jetées. À cela s'ajoutent également des projets d'énergie, que ce soient des projets hydroélectriques, tels que des barrages, centrales, tunnels et digues, ou la construction de parcs éoliens.
- **Mines** : Que l'on parle de travaux souterrains ou à ciel ouvert, EBC est un allié de taille pour les compagnies minières. Notre expertise repose entre autres sur une équipe d'ingénieurs et de techniciens de haut calibre spécialisés dans le domaine minier.

En plus de 55 ans d'existence, EBC a contribué à quelque 750 projets totalisant près de 22 milliards de dollars. Les donneurs d'ouvrage apprécient le professionnalisme d'EBC et l'importance que nous accordons au respect des budgets et des échéanciers, mais également les valeurs humaines qu'incarnent tant la direction de l'organisation que chacun de nos employés.

Se spécialisant dans la construction de réseaux aériens de transport d'énergie, GLR n'a cessé de progresser et connaît un taux de croissance exceptionnel. C'est ainsi que l'entreprise a pu développer son savoir-faire et acquérir de l'expérience, soit en maîtrisant bien les délais et les coûts, tout en assurant une qualité d'exécution avec sa main-d'oeuvre qualifiée, son matériel adapté et renouvelé, ce qui lui permet de remplir ses contrats à la pleine satisfaction de ses clients. Au Québec, GLR est devenue l'un des principaux entrepreneurs d'Hydro-Québec et propose aujourd'hui ses compétences sur le marché national.

55
ans
d'existence

750
projets

22
milliards
de dollars

4. LES CHAINES D'APPROVISIONNEMENT D'EBC

Les chaînes d'approvisionnements d'EBC sont typiques d'un grand entrepreneur général en construction au Canada. Elles peuvent être catégorisées selon les catégories suivantes :

- **Sous-traitants** : les sous-traitants représentent une portion importante de la chaîne d'approvisionnement d'EBC. Ils sont des entrepreneurs spécialisés dans un domaine spécifique de la construction qui exécute une portion de l'ouvrage ou du projet dont la construction a été confiée à EBC. Dans le cadre de leur sous-contrat, les sous-traitants fournissent les équipements, la main d'œuvre et les matériaux nécessaires à la construction de leur portion du projet de bâtiment ou d'infrastructure.
- **Fournisseurs de services et matériaux de construction** : EBC fait l'acquisition des matériaux de construction nécessaires aux portions des différents ouvrages qu'EBC exécute en force propre avec sa propre main d'œuvre et ses propres équipements. EBC retient aussi les services de firmes de services (notamment en ingénierie, en architecture, en gestion de projet, en environnement, en transport, et en services juridiques ou comptables) afin de compléter ses propres ressources internes tant dans l'exécution de ses projets que dans l'administration de sa compagnie. La presque totalité de ces fournisseurs de services et matériaux sont canadiens, souvent des grandes firmes de renom dans leurs domaines respectifs.
- **Fournisseurs d'équipements de construction** : Finalement, afin de réaliser des travaux en force propre, EBC acquiert des équipements de construction et les pièces de remplacement nécessaires à leur opération. La presque totalité de ces équipements et pièces sont acquises de grands manufacturiers internationaux ayant des détaillants et des distributeurs canadiens, bien qu'il arrive très occasionnellement que des équipements extrêmement spécialisés requis pour les ouvrages de grande envergure, ainsi que certains équipements usagés, doivent être acquis à l'international.



5. SES POLITIQUES ET SES PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE RELATIFS AU TRAVAIL FORCÉ ET AU TRAVAIL DES ENFANTS

EBC a un code d'éthique en place depuis 2014. Ce code d'éthique est révisé régulièrement et comprend tant des énoncés de valeurs que des lignes directrices sur les comportements qu'EBC attend de ses employés tant dans leur conduite personnelle à titre de représentant d'EBC que dans leurs relations d'affaires avec les tiers. Un engagement écrit de respecter ce code d'éthique est signé annuellement par tous les employés permanents d'EBC.

En 2022, EBC a constitué un comité ESG. Puis, en janvier 2024, EBC a adopté et publié sa première politique de développement durable. L'objectif de la politique y est défini ainsi :

Chez EBC, le développement durable se définit comme suit : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et de gouvernance ».

Notre objectif est donc d'assurer que nos activités de construction sont organisées dans le plus grand respect de l'environnement, qu'elles assurent l'amélioration de la qualité de vie et qu'elles assurent l'intégration des parties intéressées.

Dans l'ensemble de ses codes, politiques et procédures, EBC adopte une conduite responsable à titre de citoyen corporatif. Ces pratiques sont auditées annuellement à l'interne ou à l'externe et révisées selon une philosophie d'amélioration en continue.

6. LES RISQUES D'ESCLAVAGE MODERNE DANS L'APPROVISIONNEMENT D'EBC ET LES MESURES POUR COMBATTRE L'ESCLAVAGE MODERNE

L'industrie de la construction, au Canada mais particulièrement au Québec (le principal marché d'EBC), est lourdement réglementée.

La main d'œuvre présente sur les chantiers d'EBC, soit employée par EBC, les consortiums dont elle est membre ou les sous-traitants, est souvent spécialisée, presque systématiquement syndiquée et régie par des organismes gouvernementaux s'assurant du respect des lois du travail. Le risque d'esclavage moderne sur les grands chantiers de construction canadiens est donc très faible, voire inexistant.

Le principal risque se situe au niveau de l'approvisionnement des différentes composantes et matériaux à inclure dans les ouvrages. Le choix de ces composantes et matériaux est normalement fait par le client et ses firmes de professionnels en architecture et ingénierie en charge de la conception de l'ouvrage. Ces composantes et matériaux, ainsi que leur source d'approvisionnement changent d'un projet à un autre. Or, une majorité des projets réalisés par EBC est pour le compte d'entités publiques ou parapubliques canadiennes qui dirigent la conception des ouvrages, et imposent (ou du moins approuvent) les choix de composantes et matériaux. L'ensemble de ces facteurs amoindrit le risque d'esclavage moderne.

Un autre risque, faible mais non nul, réside dans l'approvisionnement très occasionnel de certains équipements de construction très spécialisés (haveuses, tunneliers, etc.), ainsi que dans leur reconditionnement, à l'international. EBC constate toutefois que les quelques équipements acquis ou reconditionnés à l'international proviennent principalement des États-Unis ou de pays de l'Union Européenne.

Malgré la faiblesse des risques d'esclavage moderne dans ses chaînes d'approvisionnement, EBC peut exercer son influence positive de trois (3) manières :

1. Influencer la conception des ouvrages, principalement dans les nouvelles formules de contrats où EBC fait une portion de la conception (connus notamment sous les vocables clé-en-main, conception-conception, conception-construction progressive, réalisation de projet intégrée, etc.), et lorsque EBC conseille le client dans ses choix de composantes et matériaux à titre de gérant (gérance, EPCM, etc.);
2. Adopter et implanter un code de conduite de ses fournisseurs (en élaboration);
3. Assurer le respect des lois canadiennes et internationales en matière de travail, et d'esclavage moderne (les sous-contrats et contrat d'achat standard d'EBC comportent déjà de telles exigences).



7. MESURES DE REMÉDIATION

Si EBC reçoit une plainte, constate une violation ou relève un manquement de la part d'un sous-traitant, d'un fournisseur ou une partie prenante d'un des projets dans lequel elle est impliquée, EBC dispose de plusieurs moyens de remédiation, dont notamment la collaboration avec le partenaire pour réduire et mitiger le risque identifié, faire cesser toute forme d'abus pouvant être assimilé à une forme d'esclavage moderne, inclure des politiques, des processus ou des procédures garantissant le respect des droits des personnes impliquées dans l'approvisionnement des activités d'EBC, exercer des droits contractuels avec les fournisseurs d'EBC prenant part directement ou indirectement à ces violations, et finalement de dénoncer aux autorités compétentes tout comportement ou geste en contravention de lois sur le travail.

En date du présent rapport, EBC ne croit pas que des personnes ou des familles vulnérables aient perdu des sources de revenus ou aient été impactés négativement pas les mesures qu'EBC a mis ou pourrait mettre en place pour combattre l'esclavage moderne dans ses chaînes d'approvisionnement.

8. LA FORMATION SUR LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

EBC donne une formation annuelle obligatoire en matière d'intégrité et d'éthique dans le choix de ses sous-contractants et fournisseurs afin d'assurer que les valeurs de l'entreprise sont reflétées dans ce choix et que les lois applicables soient respectées. Cette formation d'une trentaine de minutes est donnée à toutes les personnes impliquées dans l'approvisionnement ainsi qu'à tout le personnel de gestion de projet d'EBC. Au début 2024, ce sont près de 250 employés qui ont pris part à cette formation. La prochaine mouture de cette formation (et la capsule vidéo y étant associée) comportera un aspect sur la vigie, la dénonciation et la gestion de cas pouvant être considéré comme de l'esclavage moderne.

9. CYCLE D'AMÉLIORATION CONTINUE EN ESG

À la suite de l'adoption dans les derniers mois de sa première politique de développement durable, EBC est présentement à l'élaboration d'objectifs et d'indicateurs en matière d'ESG. Tout comme le reste de ses initiatives d'amélioration continue, ces objectifs viseront à être atteints, puis les performances mesurées par les indicateurs, seront améliorés suivant une démarche d'amélioration continue de type « PDCA » (Plan-Do-Check-Act) par itérations successives.

Ce cycle d'amélioration continue en ESG est sous la responsabilité du Comité ESG, qui fait rapport périodiquement au conseil d'administration d'EBC.

ATTESTATION

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour EBC. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.



Marie-Claude Houle, ing.

Présidente et cheffe de la direction
EBC Inc., Northec Inc. et ses sociétés affiliées



Martin Chagnon

Président-directeur général
GLR inc.

Signé à L'Ancienne-Lorette, ce mercredi 29 mai 2024.